

**PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE DE GRÈVE
27 OCTOBRE 2015**

0. Procédures d'ouverture

0.1 Ouverture

Proposée par Maxime Laliberté

Appuyée par Maude-Andrée Meloche

0.2 Præsidium

Que Gabrielle Bellemare et Rafik Bentabbel soient respectivement animatrice et secrétaire de la première salle; que Marc Boulanger et Élisabeth Béfort-Doucet soient respectivement animateur et secrétaire de la deuxième salle; que Delphine Labrecque et Henrick Bendwell soient respectivement animatrice et secrétaire de la troisième salle, si nécessaire.

Proposée par Maude-Andrée Meloche

Appuyée par Boris Lafontaine-Caron

0.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Que l'ordre du jour se lise comme suit:

0. Procédures d'ouverture

0.1 Ouverture

0.2 Præsidium

0.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Grève

1.1 Plénière

1.2 Délibérante

2. Levée

Proposée par Maxime Laliberté

Appuyée par Sandrine Dobson

Adoptée à l'unanimité

1. Grève

1.1 Plénière

Que l'on tienne une plénière d'une heure sur le recours à la grève dans le cadre de notre escalade des moyens de pression contre l'austérité.

Que l'on limite les tours de paroles à 2 minutes et 30 secondes.

Proposée par Sandrine Dobson

Appuyée par Camille Gagnée

Adoptée à majorité

Que Samuel Élie Lesage fasse une présentation de 10 minutes sur la campagne

nationale de l'ASSÉ.

Proposée par Louis-Alexandre Hébert-Gosselin

Appuyée par Corinne Baillargeon

Adoptée à majorité

Pour: 1046 Contre:562 Abstention:66

Que l'on termine les tours de paroles de la plénière.

Proposée par Krystel Gail-Smith

Appuyée par Maude-Andrée Meloche

Rejetée à majorité

1.2 Délibérante

Considérant que la solidarité intersyndicale contribue à la lutte commune contre l'austérité ;

Considérant que la lutte que nous menons est large et touche autant les étudiant-e-s que les syndiqué-e-s ;

Considérant que les coupures dans les établissements collégiaux nuisent directement aux conditions d'enseignement et à notre éducation.

Que la SOGÉÉCOM soit en grève le 05 novembre afin de permettre à ses membres de participer à la manifestation nationale de l'ASSÉ ;

Que lors de cette journée, soient maintenus les stages à l'externe et les cours à la formation continue ;

Que le conseil exécutif de la SOGÉÉCOM convoque un conseil de grève le 4 novembre au soir pour préparer la journée du 5 ;

Que l'on tienne des lignes de piquetage dur pour appliquer les mandats votés;

Que la SOGÉÉCOM appelle ses membres à participer en grand nombre aux actions et à la manifestation de la coalition main rouge le samedi 28 novembre ;

Que la SOGÉÉCOM soit en grève tous les jours de grève du Front Commun à Montréal et des syndicats du collège de Maisonneuve.

Proposée par Maxime Laliberté

Appuyée par Louis-Alexandre Hébert-Gosselin

Pour: 979 Contre: 571 Abstention: 32

Proposition de scindage de la proposition

Proposée par Robert Saure

Appuyée par Florence Dupuis

Rejetée à majorité

Demande de question préalable

Proposée par ??

Appuyée par ??

Adoptée à majorité

Considérant que les mesures d'austérité nous touchent tous et toutes et entraînent un recul social inacceptable dans tous les secteurs, dont l'éducation, la santé, le

logement ;

Considérant que la grève générale illimitée s'inscrit dans l'escalade des moyens de pression menée par la SOGÉÉCOM depuis 2013 ;

Considérant les mandats féministes de la SOGÉÉCOM et que l'austérité touche particulièrement les femmes, car elles occupent la majorité des emplois de la fonction publique ;

Considérant que la grève est un moyen de pression considérable et efficace dans le cadre des luttes sociales ;

Considérant que la lutte syndicale dans le cadre des négociations des conventions collectives du secteur publique offre des conditions idéales dans la lutte contre l'austérité.

Que l'on déclenche un processus de référendum.

Que la question référendaire soit la suivante :

Que la SOGÉÉCOM soit en grève générale illimitée en automne 2015 suite à l'obtention d'un mandat de grève générale illimitée par 30 000 travailleuses et travailleurs ou 30 000 étudiantes et étudiants dont au moins une association étudiante hors-Montréal;

Que l'exécutif de la SOGÉÉCOM convoque dans les plus brefs délais un conseil de grève dès l'atteinte des conditions de déclenchement ;

Que l'on tienne des lignes de piquetage dur pour appliquer les mandats votés;

Que soient maintenus les stages, les cours préalables aux stages et les cours de la formation continue ;

Que les activités de la clinique d'hygiène dentaire soient maintenues ;

Que l'ensemble des cours de troisième année en techniques policières nécessaires à l'obtention du diplôme de techniques policières soient maintenus ;

Que l'exécutif de la SOGÉÉCOM convoque une assemblée générale de reconduction trois jours après le déclenchement ;

Que l'exécutif de la SOGÉÉCOM convoque une assemblée générale spéciale de grève à la fin novembre si les conditions de déclenchement ne sont pas atteintes.

Qu'Émilie Champoux et Marie-Pier Béland soient respectivement directrice et secrétaire du référendum.

Que la date de début de campagne référendaire soit lundi le 2 novembre 2015 et que la date de fin de campagne référendaire soit vendredi le 6 novembre 2015.

Que la date de début du scrutin soit lundi le 9 novembre 2015 et que la date de fin du scrutin soit le vendredi 13 novembre 2015.

Que le budget alloué au référendum soit d'un maximum de 1000 dollars, que cet argent soit pris dans le coussin de grève et qu'il ne soit pas octroyé à aucune activité partisane.

Que la rémunération et les conditions de travail de la directrice et de la secrétaire du référendum soient celles prévues dans la convention collective entre la SOGÉÉCOM et le SEESOCQ.

Que la directrice et la secrétaire du référendum soient les seules actrices du référendum.

Proposée par Hugo Séguin

Appuyée par Ann-Julie Huberdeau

Rejetée à majorité

Demande de la question préalable

Proposée par Corinne Baillargeon

Appuyée Krystel Gail-Smith

Que la SOGÉÉCOM soit en grève générale illimitée en automne 2015 suite
-au décret d'une loi spéciale par le gouvernement dans le cadre des négociations de
convention collective du secteur public

-OU suite à l'obtention d'un mandat de grève générale illimitée par 30 000
travailleurs et travailleuses ou 30 000 étudiants et étudiantes dont au moins une
association étudiante hors-Montréal;

Que l'exécutif de la SOGÉÉCOM convoque dans les plus brefs délais un conseil de
grève dès l'atteinte des conditions de déclenchement;

Que l'on tienne des lignes de piquetage dur pour appliquer les mandats votés;

Que soient maintenus les stages, les cours préalables aux stages et les cours de la
formation continue;

Que les activités de la clinique d'hygiène dentaire soient maintenues;

Que l'ensemble des cours de troisième année en techniques policières nécessaires à
l'obtention du diplômes de techniques policières soient maintenues;

Que les activités étudiantes sportives et socio-culturelles se déroulant en dehors
des heures de piquetage définies par le conseil de grève soient maintenues;

Que l'exécutif de la SOGÉÉCOM convoque une assemblée générale de
reconduction trois jours après le déclenchement;

Que l'exécutif de la SOGÉÉCOM convoque une assemblée générale spéciale de
grève à la fin novembre si les conditions de déclenchement ne sont pas atteintes.

Proposée par Maude-Andrée Meloche

Appuyée par Krystel Gail-Smith

Proposition d'amendement:

Que l'on ajoute : "Que les activités étudiantes sportives et socio-culturelles se
déroulant en dehors des heures de piquetage définies par le Conseil de Grève soient
maintenues " avant le point "Que l'exécutif de la SOGÉÉCOM convoque une assemblée
générale de reconduction trois jours après le déclenchement."

Proposée à Jean-Christophe Signori-Charbonneau

Appuyée par Abdelakim Sheik

Adoptée à majorité.

Demande de la question préalable

Proposée par Denis Schensnovich

Appuyée par Rosalie Ayotte

Adoptée à majorité

2. Levée

La levée est demandée à 17:52

Proposée par Claude Vigeant-Lrevasseur

*Appuyée par Noël Brouillette
Adoptée à l'unanimité*